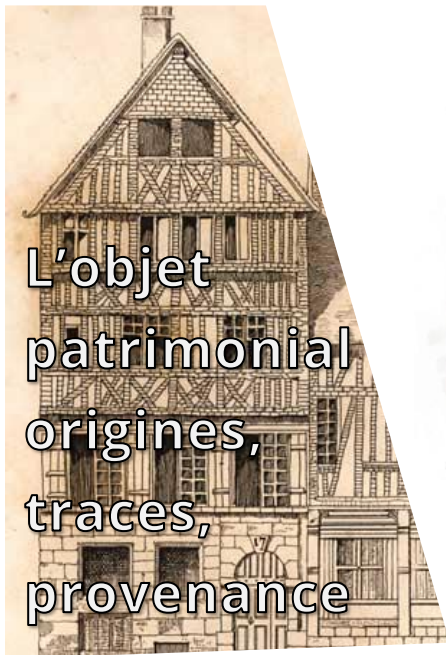


Séminaire nomade

Le patrimoine de qui ? Appropriations culturelles, propriété et identités collectives. Approches comparées

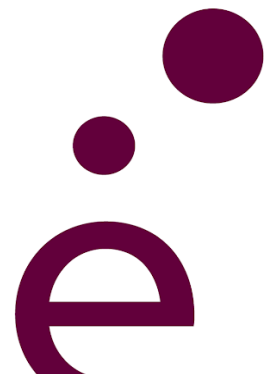


8 juin 2023



Université d'Evry
Amphithéâtre A330
Bâtiment des premiers cycles
1 rue Pierre Bérégovoy
91025 Evry- Courcouronnes

[Plan d'accès](#)



CONTACTS

Co-organisation RASM - CHCSC / ISP

Pour l'équipe scientifique :

Marie Cornu - marie.cornu@cnr.fr

Inscription obligatoire : [Cliquez ici](#)

Présentation

Le patrimoine de qui ? Appropriations culturelles, propriété et identités collectives. Approches comparées

Organisation : Martin Guerpin (RASM-CHCSC, Université Paris-Saclay-Évry) et Marie Cornu (ISP, ENS Paris-Saclay)

Dans le cadre du « séminaire nomade » de la Graduate School Humanités-Sciences du patrimoine, consacré à la question des « origines, traces et de la provenance » des objets patrimoniaux, nous nous proposons d'engager une réflexion historiographique et théorique sur la notion d'*appropriation*, et en particulier sur les enjeux de propriété qu'elles soulèvent, tant pour les objets matériels que pour les biens immatériels (pratiques artistiques, idées, etc.) qui font l'objet d'appropriations.

Les usages scientifiques de cette notion seront abordés de manière critique. Abondamment utilisée en sciences humaines, elle a fait l'objet d'usages parfois négatifs depuis les années 1990. Développées grâce aux théories postcoloniales, celles-ci visent dans l'appropriation un acte visant à effacer les origines et/ou la provenance d'un objet matériel ou d'un bien immatériel. Quel que soit leur degré de radicalité, ces critiques nous incitent à envisager l'articulation de la notion d'origine et celle de propriété d'un bien. Si celle-ci peut paraître (souvent faussement) évidente pour des objets matériels (à qui appartient par exemple la matrice de l'enregistrement vidéo d'une comédie musicale adaptée d'un film, et impliquant des compositeurs, des scénaristes, des paroliers, des metteurs en scènes, des musiciens, des acteurs, des danseurs, une équipe de tournage, une équipe de postproduction et une société de production ?), elle se pose de manière encore plus aigüe pour des biens immatériels qui sont tout autant des productions collectives qu'individuelles (à qui appartient par exemple le jazz, et dans quelles conditions celui-ci peut-il être « volé » ?), ou encore pour la mémoire (en quoi peut-on parler d'appropriations mémorielles dans les processus de patrimonialisation, et en quoi les sciences humaines elles-mêmes jouent-elles un rôle dans ces processus) ?

Comme le suggère cette dernière dimension, la réflexion accordera une place importante :

- à l'historiographie comparée de la notion d'appropriation. Sera ainsi envisagée, d'une part, de l'histoire des usages de la notion d'appropriation dans les différentes disciplines qui l'ont convoquée et, d'autre part, aux variations de sens qu'elle a pu subir d'une discipline à l'autre, et au sein même d'une même discipline (musicologie, histoire de l'art, anthropologie, droit, histoire culturelle, économie, études patrimoniales, etc.).
- et au rôle de la notion d'appropriation dans les débats liés aux phénomènes de patrimonialisation ou de dépatrimonialisation. Seront ainsi envisagés les phénomènes d'adaptation et/ou de déformation de la signification et des appartenances originales des objets et traditions faisant l'objet de politiques de patrimonialisation et de dépatrimonialisation.

Programme

9h30 : Accueil café

10h00

Intervenant : **Benoît de l'Estoile** (CNRS, Centre Maurice Halbwachs)

Répondante : Anaïs Fléchet (CHCSC / UVSQ / Université Paris-Saclay)

Appropriations et réappropriations : approches anthropologiques

Je m'interrogerai sur les façons dont on peut aborder en anthropologue les processus d'appropriation et de réappropriation en m'appuyant sur deux situations :

1. celle des « objets des Autres » appropriés de diverses manières dans des contextes coloniaux et post-coloniaux, et constitués à la fois en « patrimoine national » (dans les collections de musée) et en « patrimoine de l'humanité », mais aussi, plus récemment, objets de revendications formulées en termes par exemple de « restitution du patrimoine africain » ;
2. les enjeux et tensions au Brésil autour de diverses pratiques culturelles, telles que samba (musique et danse) dans ses diverses déclinaisons, lues depuis les années 1930 comme propres à une « culture populaire brésilienne » vue comme résultat du métissage et donc à la fois comme « héritage afro-brésilien » et comme une forme de « patrimoine national », aujourd'hui revendiquées par certains comme étant un patrimoine propre aux afro-descendants. Ces situations conduisent à explorer la diversité des formes d'appropriation et réappropriation, et les tensions et conflits auxquelles elles donnent lieu.

11h15

Intervenante : **Ariane Theveniaud** (Université Paris-Saclay)

Répondante : Clara Bouveresse (Université Paris-Saclay - Evry)

Les phénomènes de pertes associés à la patrimonialisation de luths acquis en Afrique de l'Ouest pour le musée d'ethnographie du Trocadéro et le musée de l'Homme (1878 - 1951)

Entre 1878 et 1951, une cinquantaine de luths à pique intérieure provenant de différentes régions d'Afrique de l'Ouest sont acquis par le musée d'ethnographie du Trocadéro puis par le musée de l'Homme. Considérés comme les témoins d'une forme « primitive » de cette typologie instrumentale, leur étude devait permettre d'en retracer l'histoire et l'évolution organologique. Depuis leur acquisition, ces instruments de musique sont donc conservés, étudiés et exposés par le personnel de ce musée parisien dans un contexte institutionnel déconnecté de leur contexte d'usage initial. La prise en charge matérielle de ces objets au sein du musée marque ainsi un tournant majeur dans leur trajectoire. D'objets d'usage, ces instruments deviennent objets d'étude et d'exposition. Cette communication se propose d'interroger les processus d'appropriation en jeu lors de la patrimonialisation de ces instruments de musique et plus spécifiquement les phénomènes de pertes engendrés par le contexte muséal. Les regards portés sur ces luths acquis en contexte colonial se traduisent-ils matériellement lors de leur conservation et de leur restauration ? Si nous constatons effectivement un manque de documentation important, près d'un quart du corpus ayant perdu son numéro d'inventaire, des modifications matérielles dues à des interventions de restauration sont également observées. Cette présentation s'intéressera donc à retracer le parcours institutionnel de ces luths en identifiant les pertes associées à leur processus de patrimonialisation.

12h30 : déjeuner

14h30

Intervenante : **Valérie-Laure Benabou** (DANTE, UVSQ, Université Paris-Saclay)

Répondant : Marie Cornu (ISP, ENS Paris-Saclay)

Appropriation culturelle, appropriation artistique et propriété intellectuelle

Quelle est l'influence du droit de la propriété intellectuelle sur les mécanismes d'appropriation culturelle ou artistique ? Permettent-ils de tels phénomènes ou constituent-ils, au contraire, des remparts contre des formes de captation de certaines expressions ? Le caractère individualiste et l'origine occidentale de ces prérogatives sont-ils adaptés à la revendication collective sur des productions qui ne répondent pas aux canons de la propriété intellectuelle ? Les systèmes d'attribution qui s'opèrent en amont de la reconnaissance des droits exclusifs ne devraient-ils pas être repensés pour sortir d'une bijection réductrice (auteur/non auteur) ?

15h45

Intervenant : **Martin Guerpin** (RASM-CHCSC, Université Paris-Saclay-Évry)

Répondant : Philippe Gumplowicz (RASM-CHCSC, Université Paris-Saclay-Évry)

Appropriations françaises du jazz et du chaâbi algérien : une approche historique, musicologie et autoethnographique

Cette intervention expérimentera une approche autoethnographique du travail d'un groupe basé en France ([Azawan](#)) qui fait se rencontrer le jazz et le chaâbi algérien (une tradition musicale dotée d'une forte dimension patrimoniale, et investie du statut de musique nationale). Ce groupe rassemble deux musiciens algériens de chaâbi et trois musiciens de jazz français et autrichien. L'étude de la pratique concrète et quotidienne (durant des répétitions, des concerts, mais aussi des activités de médiation musicale, tous documentés et enregistrés) de cette forme d'appropriation met en jeu des questions qu'une réflexion théorique ou extérieure ne permettrait pas d'identifier ou seulement de façon marginale.

Une première série de question concerne les pratiques proprement musicales : à quelles conditions le résultat de l'appropriation du chaâbi par des musiciens de jazz peut-il être accepté comme une évolution du chaâbi (et non comme une autre musique qui s'en inspirerait mais n'en relèverait pas) par les musiciens et les membres du groupe originellement associé à cette musique ?

La seconde série de questions relève de l'éthique : dans quelle mesure la *reconnaissance* de cette appropriation par des musiciens de chaâbi algérien est-elle nécessaire ou souhaitable ? Et comment cette reconnaissance (en tant que musique relevant du patrimoine chaâbi) exerce-t-elle une influence directe sur le travail et les choix stylistiques du groupe Azawan ?

17h00

Discussion, synthèse et clôture de la journée